



*Saint-Cyprien-de-Napierville*

info@st-cypriendenapierville.ca

## AVIS PUBLIC

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NO.445 – ADOPTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(ES) DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE**

---

AVIS PUBLIC est par la présente donné de ce qui suit :

Lors d'une séance régulière du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville tenue à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr, à Saint-Cyprien-de-Napierville, mardi 9 janvier 2018 à 20h00, le conseil municipal a adopté le règlement no.445 adoptant le code d'éthique et de déontologie des élu(es) de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

Ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville de la municipalité situé au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h ainsi que le vendredi de 8h à 12h.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 18<sup>e</sup> jour de janvier 2018.

  
**James L. Lacroix**  
*Directeur général  
et secrétaire-trésorier*

---

Hôtel de ville  
121, Rang Cyr  
Saint-Cyprien-de-Napierville  
(Québec) J0J 1L0  
Tél. : (450) 245-3658  
Télec. : (450) 245-7824